

MAROC

Liste d'engagements spécifiques

(Seul le texte français fait foi)

MAROC - LISTE D'ENGAGEMENTS SPECIFIQUES

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques			
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
I. ENGAGEMENTS HORIZONTALS			
<p><u>Réglementation des changes</u></p> <p>Le Maroc assume les obligations découlant de son adhésion à l'article VIII des statuts du FMI intervenue le 21 janvier 1993</p>	<p>1), 2) Aucune à l'exclusion de certaines opérations sur services financiers qui requièrent une autorisation conformément à la réglementation des changes</p> <p>3) Aucune</p> <p>4) Les personnes physiques de nationalité étrangère ayant la qualité de résident peuvent transférer librement jusqu'à 50 pour cent de leurs économies sur revenus tels que les salaires, les traitements, les honoraires, les bénéfices réalisés dans le cadre des professions libérales, les pensions.</p>	<p>1), 2) Aucune</p> <p>3) Aucune</p> <p>4) Aucune</p>	

MAROC (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p><u>Mouvement des personnes physiques</u></p>	<p>4) Non consolidé, sauf pour le personnel employé par une société et transféré dans une société constituée au Maroc appartenant, contrôlée ou filiale de la première, dans les catégories suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Directeurs - Cadres supérieurs - Spécialistes ayant des connaissances essentielles à la fourniture du service <p>L'obtention du permis de travail est subordonnée à la conclusion d'un contrat de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Représentants commerciaux (durée de séjour limitée à 90 jours) 	<p>4) Aucune</p>	
II. ENGAGEMENTS SECTORIELS			
<p>1. SERVICES FOURNIS AUX ENTREPRISES</p> <p>A. Services professionnels</p> <p>b) Services comptables, d'audit et de tenue de livres (CPC 862)</p>	<p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p>	<p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p>	

MAROC (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p>F. <u>Autres services fournis aux entreprises</u></p> <p>c) Services de conseil en gestion (CPC 865)</p> <p>k) Services de placement et de fourniture de personnel (CPC 872)</p>	<p>3) Participation du capital étranger limitée à 25 pour cent</p> <p>4) Condition de la nationalité marocaine</p> <p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Aucune</p> <p>4) Non consolidé à l'exception de ce qui est indiqué à la section horizontale</p> <p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p>	<p>3) Aucune</p> <p>4) Non consolidé</p> <p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Aucune</p> <p>4) Non consolidé</p> <p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p>	

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques	Limitations concernant l'accès aux marchés		Engagements additionnels
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p>B. <u>Services informatiques et services connexes</u> (CPC 841)</p> <p>2. SERVICES DE COMMUNICATION</p> <p>C. <u>Services de télécommunications</u></p> <p>Services à valeur ajoutée (hors téléphone et télex) (CPC 7523)</p>	<p>3) Aucune</p> <p>4) Non consolidé à l'exception de ce qui est indiqué à la section horizontale</p> <p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Aucune</p> <p>4) Non consolidé à l'exception de ce qui est indiqué à la section horizontale</p> <p>1) Aucune</p> <p>2) Aucune</p>	<p>3) Aucune</p> <p>4) Non consolidé</p> <p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Aucune</p> <p>4) Non consolidé</p> <p>1) Aucune</p> <p>2) Aucune</p>	

MAROC (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<ul style="list-style-type: none"> - Services du courrier électronique - Services d'audio-messagerie téléphonique - Services directs de recherche d'informations permanentes et de serveur de bases de données - Services d'échange électronique de données - Services à valeur ajoutée améliorés de télécopie, y compris enregistrement et retransmission et enregistrement et recherche 	<ul style="list-style-type: none"> 3) Fourniture du service par le biais du réseau exploité par l'opérateur public 4) Non consolidé à l'exception de ce qui es: indiqué à la section horizontale 	<ul style="list-style-type: none"> 3) Aucune 4) Non consolidé 	

MAROC (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p>3. SERVICES DE CONSTRUCTION ET SERVICES D'INGENIERIE CONNEXES (CPC 51-52 et 8672)</p>	<p>1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Toutefois une entreprise étrangère établie au Maroc est tenue d'associer des entreprises marocaines par le biais de toute forme d'association (conjoint et solidaire, sous-traitance, etc.) à la fourniture d'un service de construction et d'ingénierie. 4) Non consolidé à l'exception de ce qui est indiqué à la section horizontale</p>	<p>1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Aucune 4) Non consolidé</p>	
<p>6. SERVICES CONCERNANT L'ENVIRONNEMENT (CPC 940)</p>	<p>1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Aucune 4) Non consolidé à l'exception de ce qui est indiqué à la section horizontale</p>	<p>1) Aucune 2) Aucune 3) Aucune 4) Aucune</p>	

Modes de fourniture:	1) Fourniture transfrontières	2) Consommation à l'étranger	3) Présence commerciale	4) Présence de personnes physiques
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels	
<p>7. SERVICES FINANCIERS</p> <p>Un changement dans le contrôle d'un établissement de crédit fournissant les services a), b), d) et e) peut être sujet à un nouvel agrément. En ce qui concerne le mode de livraison 4, la fourniture des services financiers relevant des sous-secteurs A.: a), b), c) et B. ne peut être assurée par des personnes physiques.</p>				
<p><u>Services bancaires et autres services financiers à l'exclusion de l'assurance</u></p> <p>Acceptation de dépôts et d'autres fonds remboursables du public (CPC 81115-81119)</p>	<p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Aucune</p> <p>4) Non consolidé à l'exception de ce qui est indiqué à la section horizontale</p>	<p>1) Aucune</p> <p>2) Aucune</p> <p>3) Aucune</p> <p>4) Aucune</p>		

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques			
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
Prêts destinés au financement des investissements au Maroc (CPC 8113*)	1) Aucune	1) Aucune	
	2) Non consolidé	2) Aucune	
	3) Aucune	3) Aucune	
	4) Non consolidé à l'exception de ce qui est indiqué à la section horizontale	4) Aucune	
Prêts destinés au financement des transactions commerciales avec le Maroc (CPC 8113*)	1) Aucune	1) Aucune	
	2) Non consolidé	2) Aucune	
	3) Aucune	3) Aucune	
	4) Non consolidé à l'exception de ce qui est indiqué à la section horizontale	4) Aucune	

* L'astérisque signifie que le secteur est un "extrait de".

MAROC (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
Autres prêts y compris crédit à la consommation et cartes de crédit (CPC 8113*)	1) Aucune 2) Non consolidé 3) Aucune 4) Non consolidé à l'exception de ce qui est indiqué à la section horizontale	1) Aucune 2) Aucune 3) Aucune 4) Aucune	
Crédit-bail (CPC 8112)	1) Aucune 2) Non consolidé 3) Aucune 4) Non consolidé à l'exception de ce qui est indiqué à la section horizontale	1) Aucune 2) Aucune 3) Aucune 4) Aucune	
Tous services de règlements et de transferts monétaires, y compris cartes de paiement et similaires, chèques de voyage et traites (CPC 81339)	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Aucune 4) Non consolidé à l'exception de ce qui est indiqué à la section horizontale	1) Aucune 2) Aucune 3) Aucune 4) Aucune	

* L'astérisque signifie que le secteur est un "extrait de".

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p>Garantie et engagements (CPC 81199)</p> <p>Opérations pour compte de clients, que ce soit dans une bourse, sur un marché hors cote ou autre:</p> <ul style="list-style-type: none"> - valeurs mobilières négociables (CPC 81321) - Or (CPC 81339) 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Aucune 4) Non consolidé à l'exception de ce qui est indiqué à la section horizontale <p>1), 2) Les résidents peuvent acquérir des valeurs mobilières étrangères après autorisation conformément à la réglementation des changes</p> <ol style="list-style-type: none"> 3) Aucune 4) Non consolidé à l'exception de ce qui est indiqué à la section horizontale 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Aucune 2) Aucune 3) Aucune 4) Aucune <p>1), 2) Aucune</p> <ol style="list-style-type: none"> 3) Aucune 4) Aucune 	

MAROC (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
Participation à des émissions de tout type de valeurs mobilières, y compris garantie et placement en qualité d'agent (dans le public ou à titre privé) et prestation de services relatifs à ces émissions (CPC 8119) Fourniture et transfert d'informations financières, et traitement de données financières et logiciels y relatifs, par les fournisseurs d'autres services financiers (CPC 843)	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Aucune 4) Non consolidé à l'exception de ce qui est indiqué à la section horizontale	1) Aucune 2) Aucune 3) Aucune 4) Aucune 1) Aucune 2) Aucune 3) Aucune 4) Aucune	

Modalités de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p><u>Services d'assurance et de réassurance</u></p> <p>Assurances (toutes branches) (CPC 812)</p> <p>Réassurances (toutes branches) (CPC 81299)</p>	<p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Obligation de disposer d'un siège social au Maroc</p> <p>4) Non consolidé à l'exception de ce qui est indiqué à la section horizontale</p> <p>1), 2) Etablissement d'un plan de réassurance dans le cadre des réglementations des assurances, de réassurances et des changes en vigueur, et sous réserve de cessions d'opérations au profit de la Société centrale de réassurance</p> <p>3) Aucune</p> <p>4) Non consolidé à l'exception de ce qui est indiqué à la section horizontale</p>	<p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Aucune</p> <p>4) Aucune</p> <p>1), 2) Aucune</p> <p>3) Aucune</p> <p>4) Aucune</p>	

MAROC (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p>9. SERVICES RELATIFS AU TOURISME ET AUX VOYAGES</p>			
<p>A. Services d'hôtellerie et de restauration</p>			
<p>a) Etablissements d'hébergement (CPC 641)</p>			
<p>- Hôtels (CPC 64110)</p>	1) Aucune	1) Aucune	
<p>- Motels (CPC 64120)</p>	2) Aucune	2) Aucune	
<p>- Villages de vacances (CPC 64192)</p>	3) Aucune	3) Aucune	
<p>- Pensions (CPC 64199)</p>	4) Non consolidé à l'exception de ce qui est indiqué à la section horizontale	4) Non consolidé	
<p>b) Restaurants (CPC 643)</p>	1) Non consolidé	1) Non consolidé	
	2) Aucune	2) Aucune	
	3) Aucune	3) Aucune	
	4) Non consolidé à l'exception de ce qui est indiqué à la section horizontale	4) Non consolidé	

MAROC (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontière 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p>B. <u>Services d'agences de voyages et organisateurs touristiques</u> (CPC 7471)</p>	<p>1) Les agences installées hors du Maroc doivent transférer par une agence de voyage marocaine ou étrangère installée sur le territoire marocain</p> <p>2) Aucune</p> <p>3) Obtention d'une licence d'exploitation</p> <p>4) Non consolidé à l'exception de ce qui est indiqué à la section horizontale</p>	<p>1) Aucune</p> <p>2) Aucune</p> <p>3) Aucune</p> <p>4) Non consolidé</p>	
<p>C. <u>Guidé de tourisme</u> (CPC 7472)</p>	<p>1) Non consolidé</p> <p>2) Aucune</p> <p>3) Condition de la nationalité marocaine, toutefois les groupes peuvent se faire accompagner par des "tours leaders"</p> <p>4) Non consolidé à l'exception de ce qui est indiqué à la section horizontale</p>	<p>1) Non consolidé</p> <p>2) Aucune</p> <p>3) Non consolidé</p> <p>4) Non consolidé</p>	

MAROC (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
D. <u>Autres services du secteur touristique</u> (CPC 641)	<ol style="list-style-type: none"> 1) Non consolidé 2) Aucune 3) Aucune 4) Non consolidé à l'exception de ce qui est indiqué à la section horizontale 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Non consolidé 2) Aucune 3) Aucune 4) Non consolidé 	
11. SERVICES DE TRANSPORTS			
C. <u>Services de transports aériens</u> Réparation et maintenance - Avions de ligne	<ol style="list-style-type: none"> 1) Aucune 2) Aucune 3) Non consolidé 4) Non consolidé à l'exception de ce qui est indiqué à la section horizontale 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Aucune 2) Aucune 3) Non consolidé 4) Non consolidé 	

MAROC (suite)

Modèles de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques			Engagements additionnels
Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	
Réparation et maintenance - Aviation générale	<ol style="list-style-type: none"> 1) Aucune 2) Aucune 3) Aucune 4) Non consolidé à l'exception de ce qui est indiqué à la section horizontale 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Aucune 2) Aucune 3) Aucune 4) Non consolidé 	
Vente et commercialisation y compris l'étude des marchés, la publicité et la distribution	<ol style="list-style-type: none"> 1) Aucune 2) Aucune 3) Aucune 4) Non consolidé à l'exception de ce qui est indiqué à la section horizontale 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Aucune 2) Aucune 3) Aucune 4) Non consolidé 	
Système de réservation informatisé	<ol style="list-style-type: none"> 1) Aucune 2) Aucune 3) Aucune 4) Non consolidé à l'exception de ce qui est indiqué à la section horizontale 	<ol style="list-style-type: none"> 1) Aucune 2) Aucune 3) Aucune 4) Non consolidé 	

MAROC (suite)

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
<p>F. <u>Services de transports routiers</u></p> <p>a) Transport international routier de voyageurs (CPC 7121 + 7122)</p> <p>b) Transport de marchandises (CPC 7123)</p>	<p>1) Non consolidé</p> <p>2) Aucune</p> <p>3) Obligation de créer une société de droit marocain</p> <p>4) Non consolidé à l'exception de ce qui est indiqué à la section horizontale</p> <p>1) Non consolidé</p> <p>2) Aucune</p> <p>3) Obligation de créer une société de droit marocain</p> <p>4) Non consolidé à l'exception de ce qui est indiqué à la section horizontale</p>	<p>1) Non consolidé</p> <p>2) Aucune</p> <p>3) Aucune</p> <p>4) Non consolidé</p> <p>1) Non consolidé</p> <p>2) Non consolidé</p> <p>3) Aucune</p> <p>4) Non consolidé</p>	

Modes de fourniture: 1) Fourniture transfrontières 2) Consommation à l'étranger 3) Présence commerciale 4) Présence de personnes physiques

Secteur ou sous-secteur	Limitations concernant l'accès aux marchés	Limitations concernant le traitement national	Engagements additionnels
c) Autre transport de voyageurs (touristes) (CPC 71219)	1) Non consolidé 2) Aucune 3) Obligation de créer une société de droit marocain 4) Non consolidé à l'exception de ce qui est indiqué à la section horizontale	1) Non consolidé 2) Non consolidé 3) Aucune 4) Non consolidé	